

DEMANDE DE LIQUIDATION DES DROITS A LA RETRAITE

1- PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- ✓ Copie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, en cours de validité
- ✓ Relevé d'identité bancaire au format BIC/IBAN à votre nom
- ✓ Attestation de cessation de cotisations complétée par votre collectivité (ci-dessous)
- ✓ Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport du bénéficiaire en cours de validité, le cas échéant

2- INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom de naissance : Prénom :

Nom d'usage : Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Téléphone : Email :

N° de Sécurité sociale :

3- MANDAT CONCERNE PAR LA DEMANDE

N° Adhésion (un formulaire par adhésion) :

Fonction :

Collectivité :

Date de fin des cotisations :/...../.....

Date d'effet souhaitée (a minima, 1^e jour du mois qui suit la réception de votre demande, obligatoirement postérieure à la date de fin de cotisations) : 01/...../.....

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

CNP Retraite, assureur, et Relyens SPS, gestionnaire administratif du régime de retraite Fonpel, sont responsables de traitement au sens du Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement (UE) N°2016/679 du 27 avril 2016), chacun sur leurs processus respectifs, de traitements de données à caractère personnel vous concernant.

Les traitements mis en œuvre ont pour finalités :

- la gestion (de l'adhésion au service de la rente) et l'exécution du contrat d'assurance,
- la gestion des réclamations et contentieux,
- l'exécution d'obligations imposées aux responsables de traitement par la réglementation+
- l'élaboration de statistiques et études actuarielles
- la gestion de la liste de distribution des mailings et e-mailings.

Fonpel Distribution est destinataire uniquement de la partie des données collectées nécessaires à la distribution du régime : elle est, pour sa part, responsable de traitements de données à caractère personnel vous concernant et ayant pour finalités la distribution du régime et la prospection des adhérents.

L'Association Fonpel est destinataire uniquement de la partie des données collectées nécessaires à votre adhésion à l'association ; elle est, pour sa part, responsable de traitements de données à caractère personnel vous concernant, ayant pour finalités :

- la gestion des membres et de leurs demandes, de l'objet et de la vie statutaires de l'association
- l'envoi de newsletters et plus généralement d'informations à ses membres.

La licéité des traitements mis en œuvre repose sur :

- l'exécution contractuelle de votre adhésion et du régime de retraite supplémentaire Fonpel auquel vous avez décidé d'adhérer,
- le respect d'obligations légales incombant aux responsables de traitements (ex: traitements mis en œuvre dans le cadre de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme)
- l'intérêt légitime des responsables de traitement, s'agissant notamment de la distribution du régime et de la prospection, de la communication avec les adhérents et l'envoi de newsletters et d'informations relatives au régime de retraite Fonpel.

Les données à caractère personnel vous concernant sont destinées :

- aux services / équipes de Relyens SPS et de CNP Retraite en charge de la gestion du régime Fonpel

ainsi que, et uniquement pour les données qui les concernent :

- aux services / équipes de Relyens SPS en charge des flux économiques et financiers et comptabilité, de la relation clients ainsi qu'aux équipes du département Identité et Marketing ;
- aux équipes de Fonpel Distribution et son mandataire à des fins de commercialisation et de prospection ;
- aux équipes de l'Association Fonpel en charge de la réalisation de son objet et de la vie statutaire ;
- à la/aux collectivité(s) au sein de laquelle/desquelles vous exercez un mandat ;
- aux sous-traitants ou prestataires des responsables de traitements impliqués dans la mise en œuvre du traitement (prestataire informatique, archivage).

La collecte des données vous concernant conditionne votre adhésion et la conclusion du contrat. Vos réponses à l'ensemble des rubriques sont obligatoires ; à défaut Relyens SPS pourrait être dans l'impossibilité de valider votre adhésion au régime de retraite supplémentaire Fonpel ou son traitement pourrait être retardé.

Vos données seront conservées :

- pendant la durée respectivement nécessaire à l'adhésion, à la constitution et au service de la rente à votre profit et/ou au profit des bénéficiaires,
- cette durée étant augmentée à la fois de la durée des prescriptions légales ainsi que des délais prévus par les différentes obligations de conservation imposées par la réglementation.

En application de la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Par ailleurs et sous certaines conditions, vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement ainsi qu'à la portabilité de vos données.

En outre, dans l'hypothèse où le traitement est fondé sur la notion d'intérêt légitime, vous disposez également du droit de vous opposer au traitement de vos données pour des raisons tenant à votre situation particulière, à moins que le traitement soit justifié par :

- l'existence de motifs légitimes et impérieux qui prévaudraient sur vos intérêts et droits et libertés ; ou
- la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Vous pouvez exercer ces droits, en justifiant de votre identité, en contactant le Délégué à la protection des données (DPO) de Relyens SPS ou de CNP Retraite par courrier électronique ou par courrier postal (cf. coordonnées ci-dessous). En cas de désaccord persistant, vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès d'une Autorité de contrôle en charge de la protection des données personnelles (cf. coordonnées ci-dessous).

Responsables de traitements :

Relyens SPS, SNC au capital de 52 875 €, ayant son siège social à Vasselay (18110), route de Creton, immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 335 171 096, et au registre unique des intermédiaires d'assurance tenu par l'ORIAS sous le n° 07 000 814.

CNP Retraite, fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le code des assurances, S.A. au capital de 50 039 269 € entièrement libéré, ayant son siège social 4 promenade Cœur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux, 892 347 501 RCS Nanterre.

Fonpel Distribution, SASU au capital de 200 000 €, dont le siège social est situé 41 quai d'Orsay 75007 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 880 454 855 et au registre unique des intermédiaires d'assurance tenu par l'ORIAS sous le n° 20002241.

L'Association FONPEL, régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé 41 quai d'Orsay 75007 Paris, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° 399 973 841.

Délégués à la Protection des Données :

Relyens SPS, à l'attention du DPO, CS 80006 – 18020 Bourges Cedex / privacy.sps@relyens.eu

CNP Retraite : sur le site Internet « www.cnp.fr/particuliers/information-reglementee », ou en contactant directement le service DPO par courrier (CNP Retraite - Délégué à la Protection des Données, 4 promenade Cœur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux) ou par courriel (dpo@cnp.fr)

Autorité de Contrôle : C.N.I.L., 3 Place de Fontenoy, TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07 / Tel : 01.53.73.22.22

4- OPTION REVERSION OU BENEFICIAIRE CERTAIN (A COMPLETER UNIQUEMENT POUR LES LIQUIDATIONS SOUS FORME DE RENTE VIAGERE)

4.1 – CHOIX DE L’OPTION Article 12 de la notice d’information Fonpel et fiche pratique « PROTEGEZ VOS PROCHES » jointe

Si je choisis l’option réversion, le bénéficiaire que j’ai désigné pourra prétendre à une rente jusqu’à son décès. Celle-ci sera égale à 100 % de ma rente jusqu’à mes 75 ans théoriques. Au-delà de cette date, elle sera égale à 60 % de ma rente. Ce choix, définitif, entraîne une minoration du montant de ma rente selon la différence d’âge entre mon bénéficiaire et moi-même (cf. Annexe Protégez vos proches)

OUI je choisis l’option réversion et je désigne le bénéficiaire ci-après (4.2)

NON je ne choisis pas l’option réversion. Si j’ai moins de 75 ans, il m’est toutefois conseillé de désigner un bénéficiaire certain (4.2). A mon décès, celui-ci pourra prétendre à 100 % de ma rente jusqu’à mes 75 ans théoriques. Au-delà, il n’aura plus aucun droit. Cette désignation n’entraîne aucune minoration.

OUI je désigne le bénéficiaire ci-après (4.2)

NON je ne désigne pas de bénéficiaire

4.2 - DESIGNATION DU BENEFICIAIRE

Nom de naissance : Prénom :

Nom d’usage : Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Téléphone : Email :

N° de Sécurité sociale :

5- MODALITES DE PAIEMENT

Dès que les documents sont reçus et que les cotisations sont à jour, je reçois un titre de rente (justificatif comptable) mentionnant le montant du règlement à percevoir.

Le virement est effectué à trimestre échu, vers le 30 du mois, par virement bancaire.

Fait à, le/.../.....

Signature du demandeur, précédée de la mention « lu et approuvé »

Documents à retourner par mail à : gestionfonpel@relyens.eu

A défaut, par courrier : Relyens SPS - Gestion Fonpel - CS 80006 - 18020 Bourges cedex



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

CNP Retraite, assureur, et Relyens SPS, gestionnaire administratif du régime de retraite Fonpel, sont responsables de traitement au sens du Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement (UE) N°2016/679 du 27 avril 2016), chacun sur leurs processus respectifs, de traitements de données à caractère personnel vous concernant.

Les traitements mis en œuvre ont pour finalités :

- la gestion (de l'adhésion au service de la rente) et l'exécution du contrat d'assurance,
- la gestion des réclamations et contentieux,
- l'exécution d'obligations imposées aux responsables de traitement par la réglementation+
- l'élaboration de statistiques et études actuarielles
- la gestion de la liste de distribution des mailings et e-mailings.

Fonpel Distribution est destinataire uniquement de la partie des données collectées nécessaires à la distribution du régime : elle est, pour sa part, responsable de traitements de données à caractère personnel vous concernant et ayant pour finalités la distribution du régime et la prospection des adhérents.

L'Association Fonpel est destinataire uniquement de la partie des données collectées nécessaires à votre adhésion à l'association ; elle est, pour sa part, responsable de traitements de données à caractère personnel vous concernant, ayant pour finalités :

- la gestion des membres et de leurs demandes, de l'objet et de la vie statutaires de l'association
- l'envoi de newsletters et plus généralement d'informations à ses membres.

La licéité des traitements mis en œuvre repose sur :

- l'exécution contractuelle de votre adhésion et du régime de retraite supplémentaire Fonpel auquel vous avez décidé d'adhérer,
- le respect d'obligations légales incombant aux responsables de traitements (ex: traitements mis en œuvre dans le cadre de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme)
- l'intérêt légitime des responsables de traitement, s'agissant notamment de la distribution du régime et de la prospection, de la communication avec les adhérents et l'envoi de newsletters et d'informations relatives au régime de retraite Fonpel.

Les données à caractère personnel vous concernant sont destinées :

- aux services / équipes de Relyens SPS et de CNP Retraite en charge de la gestion du régime Fonpel

ainsi que, et uniquement pour les données qui les concernent :

- aux services / équipes de Relyens SPS en charge des flux économiques et financiers et comptabilité, de la relation clients ainsi qu'aux équipes du département Identité et Marketing ;
- aux équipes de Fonpel Distribution et son mandataire à des fins de commercialisation et de prospection ;
- aux équipes de l'Association Fonpel en charge de la réalisation de son objet et de la vie statutaire ;
- à la/aux collectivité(s) au sein de laquelle/desquelles vous exercez un mandat ;
- aux sous-traitants ou prestataires des responsables de traitements impliqués dans la mise en œuvre du traitement (prestataire informatique, archivage).

La collecte des données vous concernant conditionne votre adhésion et la conclusion du contrat. Vos réponses à l'ensemble des rubriques sont obligatoires ; à défaut Relyens SPS pourrait être dans l'impossibilité de valider votre adhésion au régime de retraite supplémentaire Fonpel ou son traitement pourrait être retardé.

Vos données seront conservées :

- pendant la durée respectivement nécessaire à l'adhésion, à la constitution et au service de la rente à votre profit et/ou au profit des bénéficiaires,
- cette durée étant augmentée à la fois de la durée des prescriptions légales ainsi que des délais prévus par les différentes obligations de conservation imposées par la réglementation.

En application de la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Par ailleurs et sous certaines conditions, vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement ainsi qu'à la portabilité de vos données.

En outre, dans l'hypothèse où le traitement est fondé sur la notion d'intérêt légitime, vous disposez également du droit de vous opposer au traitement de vos données pour des raisons tenant à votre situation particulière, à moins que le traitement soit justifié par :

- l'existence de motifs légitimes et impérieux qui prévaudraient sur vos intérêts et droits et libertés ; ou
- la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Vous pouvez exercer ces droits, en justifiant de votre identité, en contactant le Délégué à la protection des données (DPO) de Relyens SPS ou de CNP Retraite par courrier électronique ou par courrier postal (cf. coordonnées ci-dessous). En cas de désaccord persistant, vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès d'une Autorité de contrôle en charge de la protection des données personnelles (cf. coordonnées ci-dessous).

Responsables de traitements :

Relyens SPS, SNC au capital de 52 875 €, ayant son siège social à Vasselay (18110), route de Creton, immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 335 171 096, et au registre unique des intermédiaires d'assurance tenu par l'ORIAS sous le n° 07 000 814.

CNP Retraite, fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le code des assurances, S.A. au capital de 50 039 269 € entièrement libéré, ayant son siège social 4 promenade Cœur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux, 892 347 501 RCS Nanterre.

Fonpel Distribution, SASU au capital de 200 000 €, dont le siège social est situé 41 quai d'Orsay 75007 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 880 454 855 et au registre unique des intermédiaires d'assurance tenu par l'ORIAS sous le n° 20002241.

L'Association FONPEL, régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé 41 quai d'Orsay 75007 Paris, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° 399 973 841.

Délégués à la Protection des Données :

Relyens SPS, à l'attention du DPO, CS 80006 – 18020 Bourges Cedex / privacy.sps@relyens.eu

CNP Retraite : sur le site Internet « www.cnp.fr/particuliers/information-reglementee », ou en contactant directement le service DPO par courrier (CNP Retraite - Délégué à la Protection des Données, 4 promenade Cœur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux) ou par courriel (dpo@cnp.fr)

Autorité de Contrôle : C.N.I.L., 3 Place de Fontenoy, TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07 / Tel : 01.53.73.22.22

ATTESTATION DE CESSATION DE COTISATIONS A FAIRE COMPLETER PAR VOTRE COLLECTIVITE

■ Renseignements à compléter par l'adhérent(e)

Nom de naissance :

Prénom :

Nom d'usage :

N° Adhésion :

Fonction :

Collectivité :

■ Renseignements à compléter par la collectivité

Date de cessation de cotisations :

Montant du dernier versement effectué par votre collectivité (part élu + part collectivité) : euros pour la période du au

Reste-t-il des cotisations à verser ? oui non

Si oui :

- Période concernée : du au
- Montant de l'indemnité brute de fonction : euros
- Taux de cotisation : %
- Montant de la cotisation : euros

Le paiement de cette dernière cotisation est indispensable au traitement de la liquidation.

Date, cachet et signature

Document à retourner à : gestionfonpel@relyens.eu



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

CNP Retraite, assureur, et Relyens SPS, gestionnaire administratif du régime de retraite Fonpel, sont responsables de traitement au sens du Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement (UE) N°2016/679 du 27 avril 2016), chacun sur leurs processus respectifs, de traitements de données à caractère personnel vous concernant.

Les traitements mis en œuvre ont pour finalités :

- la gestion (de l'adhésion au service de la rente) et l'exécution du contrat d'assurance,
- la gestion des réclamations et contentieux,
- l'exécution d'obligations imposées aux responsables de traitement par la réglementation+
- l'élaboration de statistiques et études actuarielles
- la gestion de la liste de distribution des mailings et e-mailings.

Fonpel Distribution est destinataire uniquement de la partie des données collectées nécessaires à la distribution du régime : elle est, pour sa part, responsable de traitements de données à caractère personnel vous concernant et ayant pour finalités la distribution du régime et la prospection des adhérents.

L'Association Fonpel est destinataire uniquement de la partie des données collectées nécessaires à votre adhésion à l'association ; elle est, pour sa part, responsable de traitements de données à caractère personnel vous concernant, ayant pour finalités :

- la gestion des membres et de leurs demandes, de l'objet et de la vie statutaires de l'association
- l'envoi de newsletters et plus généralement d'informations à ses membres.

La licéité des traitements mis en œuvre repose sur :

- l'exécution contractuelle de votre adhésion et du régime de retraite supplémentaire Fonpel auquel vous avez décidé d'adhérer,
- le respect d'obligations légales incombant aux responsables de traitements (ex: traitements mis en œuvre dans le cadre de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme)
- l'intérêt légitime des responsables de traitement, s'agissant notamment de la distribution du régime et de la prospection, de la communication avec les adhérents et l'envoi de newsletters et d'informations relatives au régime de retraite Fonpel.

Les données à caractère personnel vous concernant sont destinées :

- aux services / équipes de Relyens SPS et de CNP Retraite en charge de la gestion du régime Fonpel

ainsi que, et uniquement pour les données qui les concernent :

- aux services / équipes de Relyens SPS en charge des flux économiques et financiers et comptabilité, de la relation clients ainsi qu'aux équipes du département Identité et Marketing ;
- aux équipes de Fonpel Distribution et son mandataire à des fins de commercialisation et de prospection ;
- aux équipes de l'Association Fonpel en charge de la réalisation de son objet et de la vie statutaire ;
- à la/aux collectivité(s) au sein de laquelle/desquelles vous exercez un mandat ;
- aux sous-traitants ou prestataires des responsables de traitements impliqués dans la mise en œuvre du traitement (prestataire informatique, archivage).

La collecte des données vous concernant conditionne votre adhésion et la conclusion du contrat. Vos réponses à l'ensemble des rubriques sont obligatoires ; à défaut Relyens SPS pourrait être dans l'impossibilité de valider votre adhésion au régime de retraite supplémentaire Fonpel ou son traitement pourrait être retardé.

Vos données seront conservées :

- pendant la durée respectivement nécessaire à l'adhésion, à la constitution et au service de la rente à votre profit et/ou au profit des bénéficiaires,
- cette durée étant augmentée à la fois de la durée des prescriptions légales ainsi que des délais prévus par les différentes obligations de conservation imposées par la réglementation.

En application de la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Par ailleurs et sous certaines conditions, vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement ainsi qu'à la portabilité de vos données.

En outre, dans l'hypothèse où le traitement est fondé sur la notion d'intérêt légitime, vous disposez également du droit de vous opposer au traitement de vos données pour des raisons tenant à votre situation particulière, à moins que le traitement soit justifié par :

- l'existence de motifs légitimes et impérieux qui prévaudraient sur vos intérêts et droits et libertés ; ou
- la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Vous pouvez exercer ces droits, en justifiant de votre identité, en contactant le Délégué à la protection des données (DPO) de Relyens SPS ou de CNP Retraite par courrier électronique ou par courrier postal (cf. coordonnées ci-dessous). En cas de désaccord persistant, vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès d'une Autorité de contrôle en charge de la protection des données personnelles (cf. coordonnées ci-dessous).

Responsables de traitements :

Relyens SPS, SNC au capital de 52 875 €, ayant son siège social à Vasselay (18110), route de Creton, immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 335 171 096, et au registre unique des intermédiaires d'assurance tenu par l'ORIAS sous le n° 07 000 814.

CNP Retraite, fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le code des assurances, S.A. au capital de 50 039 269 € entièrement libéré, ayant son siège social 4 promenade Cœur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux, 892 347 501 RCS Nanterre.

Fonpel Distribution, SASU au capital de 200 000 €, dont le siège social est situé 41 quai d'Orsay 75007 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 880 454 855 et au registre unique des intermédiaires d'assurance tenu par l'ORIAS sous le n° 20002241.

L'Association FONPEL, régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé 41 quai d'Orsay 75007 Paris, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° 399 973 841.

Délégués à la Protection des Données :

Relyens SPS, à l'attention du DPO, CS 80006 – 18020 Bourges Cedex / privacy.sps@relyens.eu

CNP Retraite : sur le site Internet « www.cnp.fr/particuliers/information-reglementee », ou en contactant directement le service DPO par courrier (CNP Retraite - Délégué à la Protection des Données, 4 promenade Cœur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux) ou par courriel (dpo@cnp.fr)

Autorité de Contrôle : C.N.I.L., 3 Place de Fontenoy, TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07 / Tel : 01.53.73.22.22



PROTEGEZ VOS PROCHES

OPTION DE REVERSION LORS DE LA LIQUIDATION DE VOTRE RETRAITE



Vous choisissez l'option de réversion : ce choix est définitif

- En cas de décès avant 75 ans, le bénéficiaire que vous avez désigné perçoit 100% de votre rente jusqu'à la date théorique de votre 75^{ème} anniversaire et 60% au-delà.
- En cas de décès après 75 ans, le bénéficiaire perçoit immédiatement 60% de votre rente.

Cette option entraîne une minoration du montant de votre rente, par l'application d'un coefficient dont la valeur dépend de la différence entre votre âge et celui du bénéficiaire désigné (article 12 de la notice).

L'adhérent est plus âgé que le bénéficiaire désigné	
Différence d'âge	Coefficient
1 à 3 ans	0.85
4 à 7 ans	0.80
8 à 11 ans	0.75
12 à 15 ans	0.70
16 à 19 ans	0.65
20 à 23 ans	0.60
24 à 27 ans	0.55
28 à 31 ans	0.50
32 à 35 ans	0.46
36 à 41 ans	0.42
42 à 48 ans	0.38
49 à 54 ans	0.34
55 ans et plus	0.30

L'adhérent a le même âge que le bénéficiaire désigné	
Coefficient	0.85

L'adhérent est plus jeune que le bénéficiaire désigné	
Différence d'âge	Coefficient
1 à 3 ans	0.85
4 à 7 ans	0.90
8 et plus	0.95



Vous choisissez un bénéficiaire certain (si vous ne choisissez pas l'option de réversion)

- En cas de décès avant 75 ans, le bénéficiaire que vous désignez perçoit 100% de votre retraite jusqu'à la date théorique de votre 75^e anniversaire. Au-delà de cette date, la retraite cesse d'être versée.
- Si vous ne désignez aucun bénéficiaire, votre retraite cesse d'être versée à la date de votre décès.

La désignation d'un bénéficiaire pour la rente certaine n'entraîne aucun frais.

